

Une lettre de Papineau

René Baudry, c.s.c.

Volume 17, numéro 4, mars 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302315ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302315ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Baudry, R. (1964). Une lettre de Papineau. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(4), 565–568. <https://doi.org/10.7202/302315ar>

II

UNE LETTRE DE PAPINEAU *

Nous reproduisons une lettre de Louis-Joseph Papineau adressée, pendant son exil à Paris, au ministre de la Marine. L'auteur y exprime une fois de plus sa ferveur pour l'histoire et les archives, mais surtout il y formule une critique assez curieuse et pertinente sur Charlevoix; il y manifeste aussi un intérêt, alors peu courant, pour l'histoire économique et sociale.

La copie de ce document nous a été transmise par le P. René Baudry, avec l'autorisation de M. William K. Lamb, directeur des Archives publiques du Canada.

20 fevrier, 1843

Rue de Monceau, No 23

Faubourg du Roule, [Paris].

Monsieur le Ministre,

Je m'adresse à Votre Excellence comme solliciteur, mais je le fais dans un intérêt public français et canadien, non dans mon intérêt individuel. J'attache le plus grand prix à la faveur que je demande avec instance, celle d'avoir accès dans les archives du département de la Marine aux précieux dépôts qu'il contient de manuscrits relatifs à l'histoire et à l'administration de la Nouvelle-France. Les éléments de cette histoire, épars en un grand nombre de volumes imprimés, sont nombreux pour les 16^e et 17^e siècles; ils deviennent rares pour le 18^e, pour l'époque où les difficultés de première colonisation ayant toutes été surmontées, les progrès étaient rapides et l'intérêt à les suivre proportionnellement aggrandi.

Le Père Charlevoix, le plus complet et le plus judicieux de ses historiens, a sans doute fait un bon livre et qui, à ce titre, mérite d'autant mieux d'être continué et refait. Aussi oserai-je ajouter: son état l'a entraîné dans des détails trop diffus, je ne dis pas sur le dévouement héroïque et digne de tout éloge des missionnaires ses confrères, mais au moins sur les amples biographies de quelques Sauvages convertis et les minutieuses pratiques de leurs dévotions. Les détails qui, dans l'âge actuel, paraîtraient les plus utiles et les plus intéressants sont omis dans son ouvrage: il est loin d'avoir réuni, aussi complètement

* D'après une copie de Pierre Margry, à la Bibliothèque nationale, N.A.F. 9268, f. 30-31 v.

qu'il le pouvait faire, des renseignements instructifs de statistique sur le mouvement des populations dans les principales divisions de ces vastes contrées, l'Acadie, le Canada, la Louisiane; il est loin de / nous faire connaître quelles furent les différences adoptées dans leurs divers systèmes de législation et de concessions des terres, quelles furent les causes de ces différences et les résultats qu'elles eurent sur les progrès des défrichements, sur le développement du commerce, sur le caractère, l'aisance, les habitudes des colons; il néglige toute étude d'économie politique, toutes recherches sur le coût et les profits des nouveaux établissements, sur les conditions de régie les plus favorables au rapide accroissement de leur prospérité; en un mot il a trop délayé l'histoire ecclésiastique des pays sur lesquels il a écrit, et laissé trop incomplète leur histoire politique et civile.

C'est en vue de tenter de combler ce vide pour les temps dont il s'est occupé, et pour continuer son œuvre quant aux temps postérieurs, que je demande à puiser à une source pure et abondante; cette faveur a, récemment été plusieurs fois accordée à d'estimables citoyens des Etats-Unis; j'espère qu'elle pourra aussi être étendue à quelqu'un qui ne peut chercher dans ces matériaux que des témoignages utiles et honorables à ses compatriotes canadiens, à ses ancêtres français.

Plus de 700,000 des fils de la France habitent encore les régions qu'elle a colonisées. Fiers de leur origine, ils conservent dans leurs traditions orales, les noms chéris d'un grand nombre de Français respectés pour les services rendus à leur patrie, pour les dangers partagés en commun, et les succès longtemps obtenus contre les Anglais et les Sauvages par le soldat et le colon associés dans une foule d'expéditions pleines de gloire et de périls. Sous des dominateurs étrangers, leur origine a été pour eux une cause de longues vexations, un titre à une jalouse et mesquine exclusion des charges d'honneur et de profit dans le pays de leur naissance, un motif de malveillance rarement dissimulée, souvent insolamment affichée contre tout un peuple, parce qu'il est demeuré fidèle au culte de ses pères, attaché à l'usage de sa langue maternelle, à la conservation des lois civiles françaises qui régissent ses propriétés et que les réformes dont elles sont susceptibles, il les peut chercher, non dans les choses du droit commun anglais, mais dans les admirables codes que la France s'est donnés.

Quand, par la suite, le Canada se retrouvera dans une situation moins anormale que celle où il est aujourd'hui, resté français par sa / langue, son éducation, sa foi et ses usages et fait anglais seulement par le malheur de son vasselage colonial, la France y

retrouvera, et sur ce point seulement dans l'Amérique septentrionale, des souvenirs d'entière confiance et de vif attachement, la connaissance générale de sa belle littérature et de sa glorieuse histoire avec toutes les sympathies qu'elles inspirent, des fils qui accueilleraient à bras ouverts des frères venant s'établir près d'eux dans un climat salubre, sur un sol fertile et de vaste étendue, sans avoir à craindre les mécomptes et les chagrins qui, trop souvent, découragent l'émigrant porté au milieu de populations étrangères à sa langue et à ses habitudes sociales.

En défendant pendant trente années dans le Parlement du Bas Canada les droits et la nationalité de mes compatriotes, je ne laissais pas que de défendre subsidiairement des intérêts français. Ce sont là, Monsieur le Ministre, des garanties de la prudence circonspecte avec laquelle je veux faire usage de la grâce que je sollicite et ne rien écrire qui militât contre les intérêts ou l'honneur de deux pays, celui de ma naissance et celui de mon origine, qui ont ma plus chère affection.

Pendant que j'étais au Canada, j'ai rassemblé d'amples matériaux pour son histoire depuis sa cession par le funeste traité de 1763. Depuis que je suis à Paris, j'ai rassemblé dans les bibliothèques publiques et particulières d'amples matériaux pour son histoire pendant les premières époques de sa colonisation, mais il y a une lacune : il y a insuffisance de renseignements authentiques dans les livres imprimés pour la période qui s'étend depuis 1700 jusqu'à 1763. Les publications anglaises et anglo-américaines sont beaucoup plus nombreuses pour ces temps de lutte sanglante que ne le sont les écrits français mais, presque toutes, elles sont entachées d'une grossière partialité. Il y a donc beaucoup de reproches mal fondés à réfuter. Je sais qu'avec le plus inflexible respect pour la vérité historique, les pièces officielles me fournissent le moyen de détruire / un grand nombre de calomnies qui furent alors dirigées contre la conduite du gouvernement français en Amérique. Ce ne me sera pas moins un plaisir qu'un devoir de le faire. Il est d'ailleurs beaucoup de noms historiques qui se sont perpétués dans les anciennes possessions de la France, des familles illustrées par leurs services publics et par les récompenses qu'elles reçurent d'un gouvernement paternel ; il n'est qu'équitable de sauver ces noms de l'oubli, d'en réhabiliter quelques-uns contre les reproches immérités que leur ont décochés, de leurs cabinets, des ennemis qu'ils avaient battus sur les champs de bataille ; j'aimerai à remplir cette tâche, à trouver de fréquentes occasions d'applaudir au bien, à n'en trouver que de rares de censurer, à ne le faire qu'avec modération et seulement quand il le faut, pour ne pas cesser d'être vrai.

Les recherches que je désire faire dans cet esprit sont indispensables pour compléter celles que j'ai déjà faites et pour me laisser l'espérance de pouvoir utiliser les unes et les autres.

Agréé, Monsieur le Ministre, le profond respect avec lequel je demeure, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

L. J. Papineau

Invitation

La semaine des bibliothèques canadiennes se tiendra du 4 au 11 avril, sous la présidence de Mlle Juliette Chabot, conservateur-adjoint de la bibliothèque de la ville de Montréal. Cette semaine coïncide avec le grand Salon du Livre qui aura lieu au Palais du Commerce à la même date. Notre *Revue d'Histoire de l'Amérique française* y figurera en bonne place, au kiosque des périodiques et au kiosque des publications para-universitaires.

Nous prions nos amis qui passeront par ces kiosques de dire le bon mot qui nous vaudra peut-être beaucoup de ces futurs abonnés qui n'ont besoin que de connaître notre belle et importante *Revue*.

Le 25 avril — Invitation cordiale à notre réunion générale, qui aura lieu au Collège Saint-Viateur, 475 avenue Bloomfield, Outremont, 10 heures de l'avant-midi et 2 heures de l'après-midi. Dames et messieurs. Entrée libre.